

Chariot de travail (Vhc. spécial) +)	Marque C L A A S	M e r c a t o r Moteur PERKINS type 354	Fiche d'homologation n° CH <u>5160 02</u>
MOYENS D'IDENTIFICATION "Claas" à l'avant, à l'arrière et latéralement sur le vhc "Mercator" de chaque côté de l'orifice de rejet de la paille et sur plaquette du constructeur à l'avant, à droite, sous le poste du conducteur			
Numéro du châssis frappé à droite frontalement s. support du rabatteur incliné et sur plaquette Signe d'identification du moteur frappé "354..." sous la pompe à injection			
Constructeur <u>Gebr. CLAAS, HARSEWINKEL (D)</u> Importateur <u>(*)</u>			
CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînements s. roues avant		MOTEUR Genre <u>En ligne</u> Temps <u>4</u>	
Direction <u>hydrostat. ORBITROL</u> Assistance <u>hydraulique</u>		Marque <u>PERKINS</u> Carbur. <u>D</u>	
Frein de service <u>Hydr. exp. int. 2 cyl. principaux, double pédales</u>		Type <u>354</u>	
Frein auxiliaire <u>Méc. câble s.r. AV</u> (av. cliquet, s.r. avant)		Position <u>centre, trans</u> Nombre cyl. <u>6</u>	
Frein stationn. <u>mâchoires s. arbre intermédiaire</u>		Alésage <u>98</u> Course <u>127</u>	
Transmission <u>Variateur, méc. 3 vit.</u> Nombre vit. <u>3</u>		Cylindr. <u>5745</u> cm ³ CV-Impot <u>29,27</u>	
Blocage differ. _____ Crochet rem. <u>broche</u> Vitesse max. <u>20</u> km/h		CV-puiss. <u>102 (DIN)</u> à <u>2200</u> t/m	
CARROSSERIE Forme <u>Moissonneuse-batteuse - S/demande : Cabine</u>		Refroidissement <u>Eau</u>	
<u>av. porte coulissante à gauche, av. 2 essuie-glace</u>		Bruit <u>85</u> dB (A) à <u>2200</u> t/m	
Nombre de places : Total <u>2</u> ; AV <u>2</u> ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____		Amortissement bruit <u>1 pot échappent</u> <u>460 x 130 mmØ</u>	
DIMENSIONS		POIDS	
Vole AV <u>2430</u> AR <u>1340</u>		Avant	
Diam. braquage G <u>11,3</u> DR <u>12,1</u>		Milieu	
Empattement <u>3200</u> / (/ /)		Arrière	
Dimensions ext.		TOTAL	
Dimensions int.		A vide	
Longueur <u>8300</u>		Charge utile	
Largeur <u>3400 +)</u>		Poids total	
Hauteur <u>3720</u>		Garantie fabr.	
Porte à faux AV <u>3230</u>		Dimens. pneus <u>18.4/15-26</u> <u>8.5-12</u> <u>8 Ply</u>	
AR <u>1870</u>		Charge p. essieu <u>4530 (1.4)</u> <u>1670 (2.0)</u>	
lat. _____		de l'ensemble	
		Poids maxi remorquable _____ kg	

EQUIPEMENT

Équipement électrique 12 V

Ampoules av. aveuglement lumière directe
 Feux de croisement 2/point noir Feux de position 2/s. table de coupe
 Feux de gabarit 2/séparés Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 90 (dB/B)
 Essuie-glace - Lave-glace -
 Feux arrières 2/séparés Catadioptrés (**)
 Feux stop - Feux de recul s/demande
 Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute 100 mm
 Rétroviseur 2/à l'ext. de ch. côté Indic. vitesse -
 Indic. direction clign. 4/séparés // 1 cale d'arrêt 260
 AV orange latér. - AR orange
 Avert. clign. - Lampes de travail s/dem. av. tém.
 Feux complémentaires : 1 feu tournant clignotant jaune
av. témoin

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (Vhc. spéc.) +
 Marque & type CIAAS Mercator
moteur PERKINS type 354
 Homologation n° CH 5160 02
 Forme de la carr. Moissonneuse-batteuse
 Couleur - (selon véhicule)
 Places ass. : Total 2 (2 avant)
 Poids à vide 5930 Carburant D
CV 29,27
 Charge utile --- Cylindrée 5745 cm³
 Poids total 5930 Poids de
l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: +) Largeur totale : 3400 mm

- *) Importateurs : ALLAMAND S.A., MORGES/VD - Hans MEYER, Landmaschinen, MARTHALEN/ZH
 LANDMASCHINEN A.G., BERN-Bümpliz - FRIED, Landmaschinen, KOBLENZ/AG
 **) Catadioptrés : AV=2/sép.bl.75 mm Ø latéralement à gauche =1/sép.rge 75 mm Ø
 AR=2/sép.rge - En complément, à gauche, à l'arr. de la table de coupe

Inscription dans le permis de circulation, page 4 :

- Diviseurs int. et ext. et souleveur d'épis doivent être enlevés
- 2 barres de protection (inférieure av. catadioptrés) par-dessus table de coupe
- En position de marche, la table de coupe doit être assurée mécaniquement
- Echelle arrière doit être relevée et assurée
- Lors de courses de transfert, la caisse de lestage doit être remplie d'env. 80 kg.
- Les tables de coupe de plus de 3m50 de large doivent être démontées et transportées sur une remorque.

Lieu et date de l'expertise

BERNE, le 8.7.1968

La commission d'expertise